

**N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.**

## Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2) .....

### Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Dialogue cognitif**

### Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles théoriques adaptés permettant de :

- Mettre en œuvre une démarche et un questionnement réflexif
- Accompagner un patient à découvrir ses processus mentaux
- Acquérir les techniques spécifiques à l'écoute active et au dialogue cognitif
- Développer une démarche rigoureuse de rééducation à travers la mise au point d'un projet thérapeutique adapté au fonctionnement cognitif particulier du patient pour des situations cliniques concrètes,
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

### Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

### Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à Marseille
- Dates : 21-22 mai et 29-30 juin 2020
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

#### **Article 5 : Délai de rétractation**

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

#### **Article 6 : Dispositions financières**

Le prix de l'action de formation est fixé à 532,40 € **TVAC (440 HTVA)**

Le prix avec prise en charge employeur est de **692,12 euros TVAC (572 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 121€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation (une facture sera envoyée par mail)
- Le Solde à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

#### **Article 7 : Interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

##### **Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :**

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

##### **Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :**

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 121 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

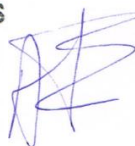
Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire  
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation  
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

**LCE - FORMATIONS**

Rue de Wavre, 7  
1301 Bierges (Belgique)  
+32(0)10 24 21 51  
TVA BE 0567 654 292  
www.gestionmentale.eu



**LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.**

## LE DIALOGUE COGNITIF en orthophonie

### Apprendre au patient à piloter son cerveau

**Formatrice : Mme Bouillet Anne-Françoise** : orthophoniste, licenciée en logopédie (Master en orthophonie)

#### OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche réflexive
- Accompagner la prise de conscience du fonctionnement cognitif tel que le préconise les neurosciences
- S'entraîner à déceler les obstacles liés aux processus cognitifs du patient
- Organiser des séquences rééducatives qui tiennent compte des processus cognitifs singuliers du patient
- Viser l'autonomie du patient par le transfert de ses découvertes en lien avec les neurosciences
- Réaliser une guidance parentale

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### MODULE 1

#### JOUR 1

**Matin : 9H - 12h45 (pause de 10 h 45 à 11h)**

- Communication des finalités et moyens pédagogiques et didactiques de la formation, présentation de la formatrice/ Tour de table, échange avec les participants pour faire émerger leurs besoins, leurs attentes, leurs questionnements.
- Le dialogue cognitif/ la métacognition/ liens avec les neurosciences

Définition ce qu'il est/ ce qu'il n'est pas/

- Rappel théorique
- Atelier 1 : mise en pratique

### **Après-midi 13h45 - 16h**

- Synthèse des ateliers du matin/ réponses aux questions/ affinement théorique/ comment faire dans les prises en charge ?
- Atelier 2 : mise en pratique (suite)
- Synthèse : réponses aux questions, conséquences/ protocole d'accompagnement
- Synthèse de la journée

## **JOUR 2**

### **Matin : 9 H - 12 h 45 (pause de 10 h 45 à 11h)**

- Temps de réactivation des notions abordées la veille, réponses aux questions, réflexions
- La technique : L'écoute, la reformulation rogerienne
- Rappel théorique/ les processus mentaux (attention/mémorisation)
- Les neurosciences / conséquences dans la pratique orthophonique
- Atelier : les processus cognitifs/ accompagner l'activité mentale du patient

### **Après-midi : 13 h 45 - 16 h**

- Synthèse des ateliers du matin/ réponses aux questions /affinement théorique
- Propositions d'outils : les fiches ? / quelles traces ? /
- Le transfert (1° approche)  
**Atelier** : mise en pratique (suite)
- Synthèse des ateliers/ réponses aux questions/
- Favoriser le transfert auprès de nos patients/ entre les séances/ l'école/la maison
- L'accompagnement des parents Echanges/ débats

## **MODULE 2**

### **JOUR 3**

### **Matin : 9 H - 12 h 45 (pause de 10 h 45 à 11h)**

- Retour sur les expérimentations entre les sessions, réponses aux questions
- Les moyens / Conditions du transfert/ différence entre les données de surfaces et les données de structures/
- Atelier d'appropriation / Analyse des exercices, jeux proposés en rééducation (pour-quoi ? quelles visées, comment les analyser en fonction de l'activité mentale
- La compréhension : les incontournables
- Atelier d'appropriation en sous-groupe, comment accompagner la compréhension de texte, de phrases, de problèmes, Quelles étapes ? Comment faire ?

### Après-midi : 13 h 45 - 16 h

- Synthèse des ateliers du matin/ réponses aux questions /affinement théorique
- Atelier d'appropriation l'accompagnement dans la compréhension de texte (suite)
- Ecoute et analyse de dialogues apportés par les stagiaires/ retour réflexif/ conséquences dans la pratique/
- Travail en petit groupe/ Analyse
- Synthèse mises en perspective

## JOUR 4

### Matin : 9 H - 12 h 45 (pause de 10 h 45 à 11h)

- Temps de réactivation des notions abordée la veille, réponse aux questions, réflexions
- Echange en sous-groupe : analyse de cas et des dialogues apportés par les stagiaires/ synthèse en grand groupe/ Remarques/ propositions de progression
- Recensement des différents types de dialogues cognitifs, illustrations / comment faire/

### Après-midi : 13 h 45 - 16 h

- Travail en petits groupes  
Partage : Quelles activités ? quels jeux comme support ? Quelles fiches à proposer aux enfants ?
- Favoriser le transfert : Retour et synthèse)
- **Synthèse de la formation/ évaluation des connaissances- de la progression**  
**Questionnaire de satisfaction/ Synthèse : pistes et prolongements possibles**

## Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama en pdf).
- Présentation vidéo et ou de power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception protocoles de rééducation.
  - Lecture et analyse d'articles
  - Protocoles à expérimenter

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
- Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
- Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-

groupes supervisé par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

## Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision